

## Accessibilité

Au niveau des élèves, *Possibilité d'accéder à une ressource, à ce dont on a envie ou besoin.*

L'accessibilité effective d'un lieu pour une personne dépend de données matérielles (infrastructures de transport, solvabilité de la personne (ou tarif du billet à sa portée !), fréquence des trains, non encombrement de la voie de chemin de fer...) mais aussi cognitives, affectives et culturelles : possibilité et donc capacité à lire les horaires des trains, à lire un plan pour se rendre à la gare, à oser prendre le train pour la première fois...

L'accessibilité peut être abordée en cours à travers une pratique mobilière par exemple.

## Développement

Le *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* propose comme définition de *Développement* : « Accroissement des richesses associé à l'amélioration des conditions de vie d'une population sur un territoire » et insiste sur la notion de processus. Le développement englobe la croissance en lui ajoutant les dimensions sociale et culturelle. Le *Dictionnaire critique de la mondialisation* souligne la diversité des définitions et son corolaire, l'adjonction d'adjectifs : *durable, social, urbain...* L'approche du développement est nécessairement pluridisciplinaire.

En géographie, le terme est historiquement en relation avec la notion de sous-développement. Les géographes ont pris une grande place dans la construction de la notion de sous-développement et la sous-discipline « Géographie tropicale » a évolué en « Géographie du sous-développement ». L'analyse du sous-développement porte sur les relations centre (ex-métropole)/périphéries (pays ex-colonisés) notamment à travers l'exploitation des richesses nationales, les migrations, les relations villes / campagne... Le sous-développement devient l'incapacité de la croissance à faire face aux besoins, eux-mêmes croissants, des populations et le *développement* l'ensemble des stratégies mises en œuvre dans les pays du Tiers-Monde pour accroître la production, les richesses et améliorer les conditions de vie des populations.

Les années 70 et 80 bouleversent cette conception : naissance des NPI, dette et émergence de l'Amérique latine, poids grandissant de la Chine et de l'Inde... Le monde n'est plus réductible à une opposition développés/sous-développés et l'amélioration des conditions de vie ainsi que l'accroissement des richesses (la croissance) deviennent des questions essentielles dans les pays industriels et développés du Nord.

La mondialisation contribue à brouiller les cartes : l'échelle pertinente pour aborder la question du développement n'est plus nécessairement celle de l'Etat. Les notions de réseau, mégapole, secteur quaternaire sont au centre des réflexions et les débats portent sur les liens entre *mondialisation* et *développement* : les deux notions sont-elles intrinsèquement liées ? La mondialisation met-elle au contraire en cause le développement ? La dimension spatiale du développement devient centrale puisque le développement, entendu comme processus, opère dans le cadre d'une compétition entre une multiplicité d'espaces d'échelles variées où entrent en ligne de compte les avantages comparatifs de chacun d'eux, leur capacité à s'adapter, à se spécialiser...

## MESURE DU DEVELOPPEMENT

Trois grands indicateurs sont utilisés : l'IDH (Indicateur de Développement Humain), l'IDSH (Indicateur Sexospécifique de Développement Humain) et l'IPH (Indicateur de Pauvreté Humaine) qui se concentrent sur les manques et déficits.

## DEVELOPPEMENT DURABLE

*On pourra lire d'Yvette Veyret, Développements durables, tous les enjeux en 12 leçons. Autrement 2010 ou se reporter au diaporama de sa conférence donnée à Lille.*

La notion de *développement durable* n'est pas proprement géographique mais elle interroge fortement la discipline. Celle-ci accorde une place essentielle aux ressources naturelles et non naturelles que chaque

génération se doit de transmettre non dégradées à la suivante. La reproductibilité des sociétés humaine n'est pas indépendante de celle des systèmes naturels. On peut donc le définir comme une stratégie globale de développement qui combine la protection et l'amélioration de l'environnement à la lutte contre la pauvreté, la création d'activités économiques, de services, d'infrastructures et la mise en place d'une gouvernance locale, régionale et nationale.

On constate que les débats liés au *développement durable* conduisent à placer la personne humaine au centre des préoccupations. Les théories de John Rawls sur la justice sociale trouvent des échos chez les géographes qui revendiquent une justice spatiale : inégalités territoriales réduites, accès des populations aux emplois et services indispensables ; la lutte contre la pauvreté devient alors à nouveau centrale et une approche humaniste du développement devient possible (A. Sen). Le concept de *justice* est central dans toutes les approches du *développement durable*. Accepté par la plupart des acteurs publics, le *développement durable* est devenu un système de représentations qui structure le débat politique et l'action publique et dessine un horizon programmatique mettant en tension le développement équitable des sociétés (approche qualitative = volet social ; approche quantitative = approche économique) et l'environnement naturel.

## CRITIQUE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Pour les géographes, la notion de même de *développement durable* est sujette à caution puisque tout développement est durable par essence. L'approche dominante du *développement durable* peut en outre être critiquée en ce qu'elle minore le fait que la première cause d'atteinte à l'environnement est la pauvreté et, en insistant sur le patrimoine naturel, n'est jamais qu'une stratégie de pays riches pour des pays riches. La notion de développement induit implicitement celle de progrès, notion contestée par un courant intellectuel qui n'y voit qu'un leurre (Latouche 1986).

## CONTRADICTIONS

Au plan politique

- 1) Le *développement durable* est l'objet de saisies divergentes et contradictoires : d'un impératif éthique à l'affichage marketing.
- 2) La diffusion du concept dans les politiques publiques à toutes les échelles n'empêche en rien l'aggravation des problèmes sociaux et écologiques.
- 3) L'adoption du concept par la plus grande part des acteurs conduit à son affaiblissement. La meilleure façon de s'affranchir des exigences d'un réel développement n'est-il pas de faire du *développement durable* un discours de circonstance ?

Au plan scientifique

- 1) La large adoption du *développement durable* par le politique conduit à une faiblesse des approches scientifiques critiques.
- 2) L'usage politique du *développement durable* nécessiterait une analyse des usages du concept dans les sciences humaines : urbanisme...

Utiliser la notion de développement en géographie nécessite une approche centrée sur la notion de distance et la mise en œuvre de démarches disciplinaires spécifiques : changement d'échelles et jeu d'acteurs.

## Puissance

*Capacité à agir sur d'autres pour atteindre un objectif fixé.*

La notion de puissance est complexe pour les élèves parce qu'on peut être amené à distinguer facteurs, manifestations, attributs voire instruments de la puissance. Cette notion se retrouve fréquemment dans programmes d'histoire et de géographie et gagne à être construite dans ces deux disciplines. On pourra

ainsi, sur l'ensemble du cycle, distinguer les facteurs de puissance (pour les élèves, ce qui fait que l'on est puissant : taille de la population, l'étendue du territoire, la richesse, l'armée), les manifestations de la puissance (la possession d'un empire, la diffusion d'une langue) et – éventuellement – les instruments de la puissance (La compagnie des Indes orientales). La mondialisation et la globalisation bousculent la notion de puissance utilisée dans un cadre national. Bien des ONG ou des firmes transnationales sont plus puissantes que certains Etats ! Il convient alors de distinguer *soft power* (culture, valeur, idéologie, capacité à séduire... d'une certaine manière le pouvoir de la société) et *hard power* (taille de la population, l'étendue du territoire, ressources naturelles, commerciales, militaires... d'une certaine manière le pouvoir de l'Etat) et les attributs de la puissance (siège au conseil de sécurité de l'ONU...).

### **Ressource**

Au niveau des élèves : *une ressource est tout ce que les hommes et femmes fabriquent et inventent et que l'on peut utiliser pour se développer.*

Une ressource peut être matérielle (les productions des hommes et des femmes), humaine (les compétences des hommes et femmes), immatérielle (formation intellectuelle et pratique potentielle)... La notion de ressource naturelle est plus complexe. Il n'y a de ressource naturelle qu'en lien avec un processus humain d'exploitation : le pétrole est une ressource parce que nous savons l'extraire et le transformer en essence. En ce sens, ressource se distingue de source (d'énergie par exemple). Les ressources sont donc inventées après avoir été découvertes. Les sociétés humaines décèleront, inventeront de nouvelles ressources pour s'adapter à des dynamiques de changement. Peut-on penser que le climat du Nord-Pas-de-Calais ou des Hauts de France sera une ressource pour accueillir les personnes âgées dans un contexte de réchauffement climatique ?

### **Territoire**

*On pourra se rapporter au dossier de Géoconfluence pour approfondir la notion.*

L'usage du concept de *territoire* est récent (1982). Sa définition est l'objet de débats entre chercheurs. On peut retenir 7 définitions.

***Territoire et espace sont plus ou moins synonymes*** (Harvey 1969, Auriac 1983, Scheibling 1994).

Les auteurs utilisent préférentiellement l'un des deux termes et usent de l'autre comme synonyme sans le définir plus particulièrement.

***Territoire est synonyme de lieu*** (Marié 1986, Veltz 1996). *Territoire* désigne des objets de tailles diverses localisés au sein d'un espace plus vaste. *Territoire* remplace alors local. Dans les domaines économiques et politiques, *territoire* se veut moins technocratique qu'*espace* et inclut une identité, un enracinement historique, une spécificité singulière qui peut devenir une ressource (cf. développement local).

***Territoire en tant que concept.*** Le concept permet d'approcher le réel et s'en distingue donc fortement. Le *territoire* est la construction géographique qui permet de penser un espace socialisé.

***Territoire comme espace contrôlé-borné*** (Sack 1986, Badie 1995). Sens le plus ancien et le plus courant en politique. Le *territoire* est la portion d'espace sur laquelle l'Etat exerce un contrôle.

***Territoire comme métaphore de l'animalité.*** L'éthologie emprunte au social la notion de *territoire* qui retourne au social : on oppose la protection par le groupe (grégaire) et la protection par le contrôle d'un espace (territorialité). Le *territoire* est donc un espace contrôlé de manière exclusive et non violente. (« Vous êtes chez moi, ici », peut-on entendre dans des bars).

***Territoire comme espace approprié.*** A partir de la définition précédente, le *territoire* serait la composante identitaire voire idéale de n'importe quel espace.

***Territoire comme paradigme de la géographie*** (Grataloup). L'histoire de la géographie se périodise en trois temps : le temps du « milieu », le temps de l'« espace » et le temps du « territoire » marqué par la

prise en compte des effets géographiques de l'identité des individus et des sociétés. Le *territoire* n'est plus une subdivision de l'espace mais une alternative.

## CRITIQUE

Ces définitions trouvent très vite leurs limites : quel espace n'est pas approprié (la dénomination étant déjà le résultat d'une appropriation) ? En quoi la réflexion progresse-t-elle si l'effort de définition conduit à substituer « Territoire » à « Espace » ou à « Lieu » ? Cette difficulté à définir le « territoire » vient peut-être de ce que la géographie en tant que science sociale est encore très jeune.

D'où la définition synthétique proposée par Le *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* : *Agencement de ressources matérielles et symboliques capable de structurer les conditions pratiques de l'existence d'un individu ou d'un groupe social et de l'informer en retour sur sa propre identité.*

Défini ainsi, le territoire a une double (voire triple) nature : matérielle et symbolique (le territoire est une représentation). Triple nature à laquelle on peut ajouter la dimension virtuelle : bien de nos territoires existent sur l'Internet !... Il implique aussi une forme d'appropriation. De manière forte dans le champ politique : l'Etat contrôle les frontières, peut les fermer... De manière plus molle, moins agressive : le sentiment d'être chez soi. Il suppose également une configuration spatiale. Il peut être en aire (il est alors continu), archipélagique (le territoire regroupe des aires disjointes reliées par des éléments de réseau non territorialisés comme la France métropolitaine et les DOM-COM), réticulaire (ensemble d'aires et de lieux disjointes reliés par des éléments de réseau territorialisés).

## MONDIALISATION

*Processus de généralisation des échanges entre les différentes parties de l'humanité, entre les différents lieux de la planète. La mondialisation consiste à produire un niveau de société pertinent à l'échelle de l'ensemble des hommes, le Monde.*

La **globalisation** est une phase de la mondialisation caractérisée par la capacité des individus et des organisations à transférer des informations et à interagir et coordonner leurs actions en temps réel d'un bout à l'autre de la planète. Une synthèse intéressante des définitions et enjeux géographiques de la mondialisation par Daniel Oster est accessible sur le site café-géo (<http://cafe-geo.net/la-mondialisation-contemporaine-12> et <http://cafe-geo.net/la-mondialisation-contemporaine-22>)

### Mise en tension : mondialisation et territoire.

Mondialiser est-ce déterritorialiser ou re-territorialiser ?

Cette mise en tension permet de problématiser l'approche des thèmes.

Deux mouvements en apparence contradictoires : la mondialisation semble en même temps nier le territoire et le renforcer ; la compétition entre tous les territoires semble les mettre sur le même plan alors que la demande de produits « enracinés » augmente, le territoire devenant de plus en plus une marchandise. La mondialisation induit une déterritorialisation et une reterritorialisation en même temps qu'un recul de l'Etat-nation sur son territoire.

## LA MONDIALISATION ECONOMIQUE NIE LE TERRITOIRE

Ce qu'indique clairement l'apparition de stratégies planétaires de firmes : l'ensemble des boulons de la firme Toyota sont produits au Japon et expédiés dans le monde entier, les centres d'appel des compagnies aériennes sont localisés en Inde où la main d'œuvre anglophone est peu chère...

## LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT MONDIAL NIE LA FRONTIERE NATIONALE.

L'analyse des atteintes à l'environnement se fait dans le cadre conceptuel et institutionnel du « changement global ». De plus, des militants revendiquent un droit d'ingérence environnemental, ce que

certains risques – Tchernobyl, Fukushima... – et une certaine conception du patrimoine naturel – Forêt amazonienne – peuvent sembler légitimer.

### LA MONDIALISATION RENFORCE LA TERRITORIALITE

Parallèlement à l'ouverture des frontières, à l'émergence d'une culture mondiale et à la diffusion d'une conception du monde qui en fait un espace indifférencié de compétition, apparaît de plus en plus fortement une revendication d'appartenance en partie en réaction contre une certaine mondialisation, en partie aussi en synergie avec elle puisqu'il s'agit de mieux vendre les territoires. Les AOC (vins, fromages, mais aussi miels et foin !) en sont le meilleur exemple. Les conditions locales (climat, sols, savoir-faire...) donnent un avantage comparatif et nourrissent un imaginaire qui entre pour une bonne part dans les arguments de vente. Ainsi, le « bio » et le commerce équitable ne fonctionnent que si le consommateur peut localiser le territoire qui bénéficie de son choix de consommation. Pour fonctionner, les AOC ne doivent pas être trop complexes comme le sont les diverses appellations viticoles en réaction desquelles se sont développées des appellations *easy drinking* qui donnent le sentiment d'acheter en confiance, sans commettre de grosse erreur. Des stages se développent où des produits complexes (foies gras...) sont confectionnés à partir de productions locales certifiées de qualité, par – la plupart du temps – des citadins aux revenus élevés en quête de nourriture authentique, repartant de stage avec leur propre production.

### LE TERRITOIRE VU SOUS L'ANGLE DE L'AVANTAGE COMPARATIF

Au-delà des ressources, la compétition entre les territoires amène à tenter de valoriser d'autres atouts, tels que les ressources naturelles minières, agricoles, paysagères... mais aussi les ressources humaines (qualification de la main d'œuvre, coût du travail) ou des avantages liés aux politiques locales (système de normes, subventions, réglementation du travail, protection de l'environnement...).

Des rentes de situation peuvent exister. Ainsi la France s'enrichit-elle beaucoup du tourisme du fait de sa localisation et de sa situation à proximité immédiate des centres d'émission et de réception du tourisme : près de la moitié des touristes qui viennent en France y restent moins de trois jours ! Le Mexique (3<sup>e</sup> destination touristique au monde) connaît un semblable afflux du fait de la proximité des USA.

La même logique s'applique à des axes et des réseaux de circulation. Pour le lieu A, être placé et raccordé à un axe majeur proche est essentiel même si les raisons d'être de cet axe n'ont rien à voir avec lui !

### MISE EN ŒUVRE PEDAGOGIQUE

*Pour une mise en œuvre didactique plus fouillée, on pourra consulter avec profit l'ouvrage de Yannick Mével et Nicole Tutiaux-Guillon, Didactique et enseignement de l'histoire-géographie au collège et au lycée. Publibook, 2013.*

Une définition simplifiée de *territoire* peut être abordée avec les élèves :

*Un territoire est un espace approprié par un groupe social qui développe un sentiment d'appartenance. Cet espace a des limites et une autorité s'exerce dessus. Les habitants d'un territoire associent souvent des symboles à leur territoire. Tout territoire présente des caractéristiques singulières qui peuvent être un atout ou un handicap dans un contexte de mondialisation.*

Il est essentiel d'illustrer cette définition en faisant appel au quotidien des élèves. Ainsi peut-on construire avec les élèves une définition appliquée à leur territoire et donc plus accessible et appropriable :

*Béthune est un espace approprié par ses habitants mais aussi par les gens qui y travaillent. Toutes ces personnes pensent que Béthune, c'est chez eux et pour eux, le symbole de Béthune, c'est son beffroi.*

*Béthune a des limites : les frontières de la commune et l'Etat français y exerce son autorité : les lois votées en France sont appliquées à Béthune. Les conseils municipal, départemental et régional prennent aussi des décisions.*

La notion de territoire(s) doit être présente lors de l'étude de chacun des sujets. L'important est que les élèves se questionnent sur l'insertion, la place des territoires dans la mondialisation et non sur une mondialisation « hors-sol ». Les sujets d'étude n'ont de sens que référés au thème annuel

*Les définitions politiques qui suivent sont indicatives et sont rédigées pour être comprises par des élèves. Elles peuvent être complétées par l'apport de dictionnaires disciplinaires.*

## **Etat**

L'Etat, c'est un mode d'organisation politique d'un pays.

Pour fonctionner, une organisation en Etat nécessite des employés spécifiques - les fonctionnaires - et des institutions : la police, la justice, l'armée, l'hôpital, l'école...

Dans une société organisée en Etat, les citoyens confient à l'Etat le monopole de la violence légitime. En échange, l'Etat assure la sécurité de tous et l'ordre public et agit en vue de l'intérêt général.

Une organisation en Etat implique un territoire (donc des frontières) et une population. Toute la population d'un Etat n'habite pas nécessairement sur son territoire.

Un Etat souverain décide de sa politique et de son organisation.

On parle d'Etat de droit lorsque l'Etat est soumis à la loi. Il doit respecter dans ses relations avec la société, des lois et des règles qui sont connues de tous et toutes. Quand un Etat ne respecte pas ces lois et règles, les citoyens peuvent aller en justice et gagner contre l'Etat. Quand l'Etat n'est pas un Etat de droit, les citoyens sont confrontés à l'arbitraire de son action : l'Etat fait ce qu'il veut, quand il veut, sans contre-pouvoir.

Les Etats peuvent s'engager dans des organisations internationales, coopérer dans un but donné, s'allier ou être en conflit.

Les politiques publiques sont des actions menées par l'Etat et/ou les collectivités territoriales au nom de l'intérêt général.

La constitution définit l'organisation des 3 pouvoirs : judiciaire, exécutif et législatif.

Le pouvoir exécutif est dirigé par le gouvernement. L'administration exécute les lois et met en œuvre les décisions du gouvernement.

Le pouvoir législatif est détenu par le Sénat et l'Assemblée nationale.

Le pouvoir judiciaire juge les crimes et les délits selon la loi et sanctionne leurs auteurs.

Les trois pouvoirs sont séparés mais cette séparation n'est jamais absolue puisqu'ils doivent collaborer.

L'Etat est gouverné par des personnes.

Le gouvernement détermine et met en œuvre la politique de la nation.

Le président de la République est le chef de l'Etat. Il engage la France dans les relations avec les autres Etats et assure sa continuité. Il veille au respect de la Constitution et à l'intégrité de l'Etat. Il est le garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire et du respect des traités.

## **Société**

On parle de société quand des gens sont liés les uns aux autres par des lois et/ou des institutions et/ou des coutumes ou modes de vie communs et que l'action des uns a des conséquences sur les autres.

Les sociétés sont traversées par des conflits, des inégalités : un groupe social, géographique ou professionnel domine les autres. Elles peuvent aussi être des lieux de solidarité.

Une société s'organise en groupes. Elle est plus ou moins égalitaire ou hiérarchisée : un (ou plusieurs) groupe social en domine plus ou moins fortement d'autres.

## **Rapports Etat et société**

L'Etat agit au nom de l'intérêt général de la société. Son action est alors dite publique et s'oppose à l'action privée des individus et des groupes qui cherchent leur intérêt propre.

Les groupes sociaux peuvent être en compétition pour que l'action de l'Etat s'exerce à leur profit.

L'action de l'état sur la société peut être limitée à ce qui est strictement nécessaire pour la sécurité et l'ordre public.

Au contraire, elle peut viser le développement de la société. L'Etat mène alors une politique économique, environnementale, sociale (santé, éducation) pour réduire des inégalités. Cela induit des administrations supplémentaires pour mettre en œuvre les politiques publiques.

Une société civile est une société organisée par des lois garantissant des libertés individuelles et collectives.

Dans une démocratie, l'Etat garantit les libertés individuelles et collectives qui organisent la société civile.

## **Politique**

La politique traite des questions de pouvoir dans la société. Qui a le pouvoir de gouverner l'Etat ou les collectivités territoriales ? Comment ? Dans quel but ?

## **Questions que peuvent (se) poser les élèves :**

Jusqu'où donner du pouvoir à l'Etat ?

Comment devient-on un Etat ?

Dans un Etat de droit démocratique, toute la population doit-elle avoir les mêmes droits politiques et sociaux ?

Population et citoyenneté : tous les individus sont-ils des citoyens ? sont-ils des sujets de droit ? Pour quelle(s) raison(s) ? (Ces questions ouvrent sur l'esclavage, la domination, les inégalités de droits...)

Est-ce la société qui fait l'Etat (Par une révolution par exemple) ou est-ce l'Etat qui fait la société (cas des états non démocratiques, totalitaires) ?

Une partie de la société peut-elle faire changer un Etat ?

## **Empire**

On parle d'empire quand un Etat conquiert d'autres pays ou territoires et les soumet à ses lois. Un empire colonial administre de manière inégalitaire les territoires et/ou les populations. Les colonies sont administrées en vue du bénéfice de la métropole.